



## Compte-rendu du CHSCT SD du mardi 14 décembre

**Une instance où la Dasen entend interdire aux organisations syndicales de porter le mandat que vous nous avez confié !**

**En présence de :** Marie-Claire Duprat (DASEN), Delphine Rochette (secrétaire Générale), Sophie Baillargeat et Benoît Thomasson (conseillers de prévention du Tarn), Carmen Dardier (chef de la DAGFI), représentants du personnel FSU, UNSA, FO, et Mme Christel Heral (secrétaire de séance)

Mme Rochette rappelle le rôle de la fonction de secrétaire du CHSCT D . Rappel fait , suite à la diffusion d'extraits du compte rendu du CHSCT par la FNEC FP FO dans le cadre de la visite du collège Louis Pasteur à Graulhet : ce serait scandaleux. Un représentant FO lui demande d'être plus claire dans ses propos, elle le fera à un autre moment, par écrit, s'il le faut.

**FO - Notre déclaration s'appuie sur la réglementation avec des articles cités, nous prenons note des remarques de la Dasen et attendons avec impatience sa mise au point écrite.**

**Déclarations liminaires FSU, UNSA, FO (en annexe)**

**Suite à la déclaration liminaire de FO :**

=> Mme La Dasen redit que FO aurait dérogé au cadre réglementaire du CHSCT D, puisque dans la déclaration liminaire (en fichier-joint) FO demande à ce que les décrets soient respectés, à FO de donner l'exemple en étant irréprochable aussi en respectant le cadre réglementaire.

**Pour information, les PV et avis qui doivent être soumis à publication d'après le décret 82-453, datent pour le site de la DSSEN du Tarn de 2015 !**

**La secrétaire générale nous répond que nous n'avons pas forcément les codes ou que cela relève du Rectorat qui gère les sites. Même si on peut comprendre les difficultés que rencontre la DSSEN dans ce domaine, on peut légitimement s'interroger sur la volonté de la DSSEN de communiquer aux agents sur les actes du CHSCT D.**

Chantier à la DSSEN : Des travaux sont en cours, au dernier étage pour le personnel, « Jeunesse et sport ». Il a été procédé à une visite des locaux avec les personnels avant les travaux.

Ces nouveaux locaux concernent huit personnels. 1 RSST cellule covid-équipe de santé est remonté à cette occasion. Des personnels ont travaillé en distanciel au regard des nuisances sonores.

Concernant le réaménagement des services de la DSSEN, le déménagement est repoussé à plus tard.

### Bilan RSST

*Juin à octobre 2021*

=> Pas d'inquiétude à avoir sur le registre de Lautrec : c'est géré.  
Le chef d'établissement est attentif.

=> Bellegarde : Prise de contact avec la directrice et l'enseignante qui a saisi le registre : nouvel incident avec l'élève, l'IEN a été recontacté, l'élève est à mi-temps et n'arrive qu'à 11h avec une

aesh aussi présente en début d'après-midi. Climat plus apaisé. Cet enfant va changer de famille d'accueil. Changement d'école ? Nous serons attentifs à la situation.

=> Labastide de Lévis : Comportement violent d'un élève qui vient d'avoir 7 ans. Du fait de son âge cet enfant se retrouve entre deux structures de soins. 12 heures d'aesh. La mère demande un changement d'école. Prochaine réunion vendredi. C'est en train d'être pris en charge par l'IEN.

=> Ecole du Val d'Aussillon : Elève déscolarisé et qui ne vient que le mardi matin. La directrice a été contactée, c'est mieux même si ce n'est pas facile, il y a une équipe éducative avec l'idée de rajouter des demi-journées au fur et à mesure que la situation s'améliore.

=> Brens :- Travaux assez importants sur cette école qui ont généré des nuisances sonores. L'assistant de prévention est intervenu auprès de la GGA (communauté d'agglomération de Gaillac Graulhet).

Atelier de travaux lourds (mercredi matin) – fermeture de l'école envisagé le mercredi matin 5 janvier.

Temps récupéré ou temps sur un autre lieu à voir d'après la DSDEN, à suivre....

Professionnel (SPS) qui associera l'équipe enseignante pour les futurs travaux.

Mme la secrétaire générale dit que le département du Tarn est le département où les délais de notifications sont les plus rapides. Nous sommes performants et modélisant malgré une situation de crise au niveau du recrutement.

#### Bilan CHSCT 2020-2021 présenté par la secrétaire du CHSCT D

=> Points positifs : transmission de documents (FAQ, protocole, lien avec la conseillère de prévention ...)

=> Toujours pas de saisi systématique du CHSCT lors de travaux ...

=> Visites : aide de la conseillère de prévention en amont de la visite qui devient systématique et qui permet d'aider les directeurs et chefs d'établissements. Pas toujours de remplacement lors des visites dans les écoles ce qui pose problème car les collègues ne peuvent pas participer au temps d'échanges à un autre moment que sur la pause méridienne.

=> Comment diffuser et que diffuser ? Se mettre au courant ensemble. Des choses peuvent être mal comprises.

#### Médecine de prévention

Le médecin n'a pas répondu ... nous sommes inquiets, il doit manquer de temps ... (?) On réitère donc les questions. A savoir qu'il est tout seul sur toute l'académie et qu'il exerce à temps partiel 80 %

Questions posées restant sans réponse jusqu'à aujourd'hui :

=> Quel est le nombre de personnes qu'il reçoit ?

=> Quel type de problèmes ressortent des consultations ?

=> Quelles difficultés rencontre-t-il dans le cadre professionnel ?

**Sur cet aspect nous ne pouvons que constater encore une fois l'insuffisance des moyens accordés dans le suivi médical des agents de l'Éducation Nationale. La visite des agents**

**devraient se faire tous les 5 ans suivant la réglementation et l'employeur encore une fois ne respecte pas ses obligations.**

### **Présentation du compte rendu du collège louis pasteur à Graulhet**

La Dasen fait observer que certaines préconisations sont à modifier, notamment sur la responsabilité de l'EN sur la DGH (Mme la Dasen se doit d'être juste et de distribuer les moyens de façon équitable) et sur l'hypothèse de ne pas faire de travaux et de construire un nouveau collège : c'est acté.

La Dasen indique qu'il n'est pas du ressort du CHSCT de se faire l'écho de luttes syndicales.

**Les observations faites nous interpellent car il appartient aux seuls représentants du personnel de rédiger et de présenter des préconisations, suite à une visite d'établissement du CHSCTD.**

**Aussi FO maintient en l'état le rapport établi et maintien les préconisations faites, en accord avec les autres organisations syndicales.**

#### Votes des avis :

=> Avis sur la mise en place des PLE : 2 abstentions (UNSA), 5 pour (FSU et FO)

=> Avis sur les « animations constellations » : 2 abstentions (UNSA), 5 votes POUR ( FSU et FO )

=> Avis sur la loi Rilhac : 2 abstentions de l'UNSA, 5 votes POUR (FSU et UNSA)

=> Remplacement des AESH : approuvé à l'unanimité.

#### Questions diverses :

Sur la question des capteurs de CO2

*Secrétaire générale* : il y a une volonté de venir en appui des collectivités qui s'équipent en capteurs CO2, formulaire auprès de l'EN qui instruit les demandes et peut permettre une subvention d'environ 50 euros (achat entre avril et aujourd'hui).

**Quand on connaît le prix d'un capteur de CO2 de l'ordre de 300 €, on peut s'étonner que l'état n'investisse pas davantage dans l'équipement des établissements scolaires et en rejette encore une fois la responsabilité sur les collectivités locales.**

=> Fermetures de classes autres que pour la COVID: Oui, pour éviter le brassage des classes ont été fermées pour non remplacement de PE.

=> Élèves absents suite à un test positif : comment font les collègues pour gérer distanciel et présentiel ? La réponse est un renvoi au plan de continuité pédagogique des écoles.

**Ce qui ne répond pas à la problématique du double travail des enseignants (en distanciel et en présentiel). Le travail en distanciel ne peut s'exercer que dans le cas d'une fermeture de classe avec les limites que l'on connaît. Pour la FNEC FP-FO l'école en distanciel ce n'est pas l'école !**

=>Il est toujours prévu de donner des auto-tests sur demandes.

=> Campagne de tests en milieu scolaire : alourdissement du travail pour les enseignants. Réponse : 95 % du temps la charge est minimale mais dans le sud Tarn il y a eu des problèmes avec un laboratoire.

=> Sur la situation des RASED : contractuelle psy-en sur Castres, création maître G sur Carmaux

=> Concernant le remplacement de l'Assistante sociale : c'est Mme Dawoud.

=> 643 AESH sur la Tarn, il n'y a pas de rupture conventionnelle.

=> 46 notifications en attente en novembre 2021.

### **Mis en place d'un outil de gestion numérique des personnels remplaçants :**

La secrétaire générale nous présente l'outil « **ANDJARO** » : Mis en place pour la rentrée après avoir été mis en place dans le Lot. L'académie de Toulouse sera la seule à l'expérimenter dans l'ensemble de ses départements sur demande du Recteur.

Selon madame la secrétaire générale cet outil donne satisfaction aux secrétaires de circonscriptions, recherche d'efficacité, la secrétaire voit une liste affichée et elle garde la main sur le choix de la personne à affecter, un courriel part et va contenir toutes les données importantes pour le remplaçant sans que la secrétaire n'ait besoin de le faire.

C'est en train d'être adapté, les critiques formulées dans le Lot ont été entendues. Cela ne dédouane pas de la saisie dans ARIA, à travailler sur ce point.

Cela dégage du temps et de la charge mentale : tout est gardé en mémoire.

L'information sur cet outil est en train de se faire, une secrétaire de circonscription sera référente. Les formations démarrent le 4 janvier, elles seront associées à un IEN. Les titulaires remplaçants ont eu aussi une information. Les directeurs d'école recevront un courrier de la DASEN. Après transfert d'ARIA sur Andjaro, toutes les infos nécessaires auront basculé.

Suite à l'interrogation d'un membre FO sur la collecte des données sur un serveur privé. Les fichiers resteront privés, aucun risque de revente de données ou de fuites de données.

Les postes secrétaires seront-ils remis en question ?

=> Non, affirme et promet Mme la Dasen. Elles sont irremplaçables.

**Cette dernière déclaration, ne nous convainc pas et l'externalisation de cette tâche à des prestataires privés illustre le désengagement du ministère de l'Éducation Nationale et de l'État vis à vis de ses agents.**